

Variantes

Rédigez d'autres affirmations ou demandez aux membres du groupe de le faire.

Suggestions de suivi

Organisez un débat sur l'une des questions en demandant aux participants de préparer leurs arguments à l'avance. Votez à la fin du débat. Vous pouvez inviter d'autres jeunes ou des membres du public à participer.

S'il est important de connaître les droits de l'homme, il est également essentiel d'être un citoyen actif si l'on veut que ces droits soient préservés. Vous pourriez entreprendre l'activité « La campagne électorale » présentée en page 164, qui traite de la manière de rallier les autres à sa propre opinion.

Lorsque vous parlez des droits de l'homme, soyez attentifs aux termes que vous employez et à leur impact. Par exemple, est-il préférable de dire « gay » ou « homosexuel », ou encore « personnes handicapées », « handicapés » ou « personnes présentant un handicap » ? Le groupe pourra également discuter de la question du franc-parler et du « politiquement correct » au moyen de l'activité « Jour noir » du kit pédagogique « Tous différents – tous égaux ».

Idées d'action

Prenez contact avec une organisation locale qui œuvre pour les droits de l'homme ou dans le domaine social, et tâchez de découvrir comment vous pouvez lui apporter votre aide.

Informations complémentaires

Le chapitre 4 du présent manuel contient des informations de référence sur les différentes générations de droits, ainsi qu'une introduction aux droits de la « troisième génération ».

Documents

Feuille des affirmations

- Il est plus important d'avoir un toit, de quoi manger et des équipements de base que de pouvoir s'exprimer librement.
- Le travail est un devoir et non un droit.
- La responsabilité première d'un gouvernement est de veiller à ce que ses citoyens mangent à leur faim.
- Le droit au repos et aux loisirs est un luxe que seuls les riches peuvent se permettre.
- Ce n'est pas au gouvernement de veiller à ce que les gens ne meurent pas de faim, mais aux gens eux-mêmes !
- Notre manière de traiter nos travailleurs ne regarde pas la communauté internationale.
- Les pays pauvres devraient d'abord garantir un niveau de vie suffisant à tous les citoyens avant de se préoccuper de leurs droits civils et politiques.
- Les inégalités économiques extrêmes sont une violation des droits fondamentaux.
- Les droits économiques et sociaux expriment un idéal d'avenir, mais le monde n'est pas prêt à les garantir aujourd'hui.
- Si les droits ne peuvent être garantis, il n'est pas utile d'en avoir.
- Certains droits sont plus importants que d'autres.
- Certaines personnes ont naturellement plus de droits que d'autres.
- Certaines personnes sont sans abri parce qu'elles le veulent.
- Les riches sont plus heureux que les pauvres.
- Il est impossible d'éradiquer la pauvreté.
- Nous ne naissons pas avec des droits ; nous les recevons.

DATE CLÉ



5 décembre
Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social

